



Lancement du Guichet Vert de la commande publique

en Bourgogne-Franche-Comté

Lundi 27 novembre 2023





Ouverture

Monsieur Patrick Molinoz
Président de l'Agence Régionale
du Numérique et de l'intelligence
artificielle (ARNia)

Présentation de l'ARNia

Opérateur public des services numériques



2003

Genèse et expérimentation pour la mise en œuvre des 1ères directives nationales d'e-administration autour de **la commande publique**



2008

Création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) e-bourgogne



2016

Fusion des Régions, nouveau découpage administratif et politique



2022

Transformation en Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle



2023

1 899 adhérents

30 collaborateurs au service de l'intérêt général

3 missions régionales en plus du Guichet Vert



**CENTRE RÉGIONAL
DE CYBERSÉCURITÉ
CSIRT-BFC**

Centre d'alerte
et de réaction
aux attaques
informatiques



MEDNUM BFC

Mission régionale pour
la médiation numérique
en Bourgogne-
Franche-Comté



IDÉO BFC

Portail régional de la
donnée et de la
connaissance

Présentation de l'ARNia

Nos valeurs



L'ARNia, Groupement d'intérêt public (GIP), apporte la garantie de la neutralité d'un service public dans un univers complexe : celui de la numérisation des échanges, que tous les acteurs, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser.



Le fonctionnement se fonde sur les valeurs de l'ARNia :

- **Solidarité et coopération** entre entités publiques,
- **Mutualisation** des moyens (infrastructures, ressources et outils),
- **Partage** des pratiques et des connaissances (prestations de formation et d'accompagnement mutualisées),
- **Respect du principe de libre administration** de chaque entité.



Ouverture

Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
de Bourgogne-Franche-Comté

Présentation de l'ARB BFC



Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

NIÈVRE
le département

Création de l'Agence

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a permis au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et à l'OFB de créer l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Elle a été créée par arrêté préfectoral le 7 juin 2019.

5 missions



1



METTRE EN RÉSEAU

les acteurs

2



**ORGANISER,
MUTUALISER
ET VALORISER**

les connaissances

3



AGIR

avec le monde
économique

4



VEILLER

à la cohérence
des politiques
publiques

5



ENTRAÎNER

l'adhésion
de tous



Ouverture

Madame Juliette MOIZO

Cheffe de bureau

Commissariat général au développement durable
(CGDD)

- POINT D'ÉTAPE
- GUICHETS VERTS



- Mise en place d'un service de conseil environnemental gratuit pour tous les acheteurs soumis au code de la commande publique, porté par les réseaux régionaux de la commande publique durable, dans le cadre du PNAD.
- **650 sollicitations en 1 an** depuis son lancement le 28/09/2022.
- Extension du maillage avec la présence d'un service dans **14 régions et départements** : Auvergne-Rhône-Alpes, Bas-Rhin, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Ile-de-France, Mayotte, Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et à La Réunion.

MOOC Achats durables



- ⇒ MOOC gratuit dédié aux fondamentaux des achats durables initié par le CGDD
- ⇒ Durée de 8h entre apport théorique et mise en contexte pratique
- ⇒ Destiné aux acteurs publics comme privés

Pour y accéder c'est par ici : <https://openclassrooms.com/fr/courses/7716516-engagez-vous-dans-lachat-durable>

Programme



I Guichet Vert : De quoi parle-t-on ?

II Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au numérique

III Questions – Réponses

Une obligation prochaine

Un accompagnement nécessaire



100 % des marchés notifiés au **22 août 2026** devront intégrer des considérations environnementales...



Cf. [§ 35 de la loi du 22 août 2021](#) (dite loi « Climat et résilience »)

... Or, sur la période 2016-2020, seuls 15,8% intégraient une telle disposition au niveau national

Sur la salle des marchés régionale, entre janvier et fin septembre de cette année seulement 143 consultations ont été identifiées comme comportant des clauses environnementales, soit 5,66 % du volume total.

Qu'est-ce qu'une considération environnementale ?

Une définition large et des applications nombreuses



Une considération environnementale est définie comme la prise en compte de la dimension environnementale dans l'acte d'achat.

Exemples de considérations environnementales :

- ✓ la réduction des prélèvements des ressources
- ✓ la composition des produits et notamment leur caractère écologique / polluant / toxique
- ✓ le caractère réutilisable / recyclé / reconditionné / recyclable des produits
- ✓ les performances en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité ...
- ✓ les économies d'énergie

Définition du dispositif : De quoi parle-t-on ?

Trois caractéristiques



ACCESSIBILITÉ : Proposer un **conseil** environnemental **gratuit** à **tous les acheteurs** soumis au Code de la commande publique situés en région Bourgogne-Franche-Comté.

CONCISION : Ce conseil de premier niveau ne remplace par une prestation juridique ni une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (ou assimilée)

RÉACTIVITÉ : Il s'inscrit sur une durée courte, incluant recherche et restitution

Comment solliciter le Guichet Vert régional ?

Une adresse unique



Rendez-vous sur
www.arnia-bfc.fr

ARNiA
Agence régionale du numérique
et de l'intelligence artificielle

Le GIP Organismes Publics Entreprises Assistance **Guichet Vert** Connexion

ARNia,
**Agence Régionale du Numérique et
de l'intelligence artificielle**

LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL
DU NUMÉRIQUE
Bourgogne-Franche-Comté

Une question ? Nous sommes à votre écoute.
Numéro assistance : 0 970 609 909 (prix d'un appel local)

Adhérer au GIP

Nos services

- Services dématérialisés
- Services Web
- Services de la donnée
- Cybersécurité
- Conseil, AMO & Innovation
- Inclusion numérique

EVALUER VOTRE COTISATION

Un service gratuit de conseil environnemental pour la commande publique

**GUI-CHET
vert** Accéder au Guichet vert

Contenu du dispositif

Des réponses adaptées aux différents besoins



- ✓ Appréhender les obligations réglementaires applicables
- ✓ Connaitre les différents leviers offerts par le Code de la Commande Publique permettant d'introduire des considérations environnementales
- ✓ Recevoir de la documentation opérationnelle adaptée à vos besoins
- ✓ Bénéficier d'un retour d'expérience sur une thématique ciblée
- ✓ Être mis en relation avec des organismes spécialisés

Contenu du dispositif

Caractère transverse des clauses environnementales



Spécifications techniques

CCTP

En définissant au mieux son besoin, en ayant recours à des labels utilisés à bon escient

Critères d'attribution

RC

ALLOTISSEMENT : création des lots comportant des exigences environnementales

CANDIDATURE : limitation d'accès au marché via des conditions de participation (ex : RGE)/ type d'entreprise (ESAT)

...

OFFRE : notation favorable aux entreprises engagées dans une démarche de développement durable

Conditions d'exécution

CCAP

Anticipation des opérations de vérification et des pénalités associées au non-respect, le cas échéant

Contenu du dispositif

Un réseau et des ressources éprouvées : partenariat ARNiA x ARB



- Réception et instruction des demandes
- Echanges avec acheteurs
- Coordination du dispositif au niveau régional
- Portage administratif et financier
- Organisation des Assises de la Commande Publique en fin 2024
- Participation et création de webinaires sur la thématique des achats durables

➤ Apport en expertise dont :

- ☐ Intégration des critères de biodiversité et clauses environnementales dans les appels d'offres et orientation sur les labélisations adaptées au besoin
- ☐ Sourcing de produits et services de moindre impact sur la biodiversité (biosourcés et écoconçus)
- ☐ Mesures de résiliences face au changement climatique (solutions d'adaptation fondées sur la nature)
- ☐ Mesures d'évitements du risque juridique liées aux espèces protégées et prise en comptes des espèces exotiques envahissantes

- Action de communication et de sensibilisation
- Suivi du dispositif

Programme

I Guichet Vert : De quoi parle-t-on ?



II Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au numérique

III Questions – Réponses

Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au matériel numérique ?



Quels sont les leviers concrets au niveau mon Cahier des clauses techniques particulières ?



Exiger la facilité de démontage et la possibilité d'accéder aux composants clés



Exiger le recours à des matériaux dont au moins 20 % sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées

Demander à ce que les matériels soient détenteurs d'un écolabel identifiés et décrire les équivalents ou les spécificités du label *

Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au matériel numérique ?

Zoom sur les exigences du label TCO, catégorie Ordinateur Portable :

- **Exigences de Robustesse** favorisant l'allongement de la durée de vie du produit (durée de vie de la batterie de plus de 300 cycles de charge à 60% de la capacité initiale, possibilité de remplacement de la batterie).
- **Des obligations sont imposées au fabricant** pour favoriser un allongement de la durée de vie des produits (disponibilité des composants critiques spécifiques de l'appareil pendant 2 à 3 ans).
- **Consommation d'énergie à l'utilisation** : Accepter tout moyen de preuve mettant en avant que les matériels proposés soient peu énergivores (exemple : Obligation de mise en veille automatique),

L'opérateur économique devra prouver par tout moyen que les caractéristiques exigées par l'acheteur sont remplies

Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au numérique ?

Quels sont les leviers concrets au niveau de mon Règlement de consultations



Donner un avis sur la rédaction d'un critère d'offre (le choix du critère est-il pertinent ? La pondération excessive ou insuffisante ?)



Indiquer des performances environnementales attendues de l'offre au regard de (indice de réparabilité; écolabels des matériels type EPEAT GOLD ou TCO...)

Isoler un lot « Matériels informatiques reconditionnés »

Programme

- I Guichet Vert : De quoi parle-t-on ?
- II Cas pratique : Comment intégrer des considérations environnementales dans les achats liés au numérique



- III Questions – Réponses



ARNiA

Agence régionale du numérique
et de l'intelligence artificielle

arnia-bfc.fr

CONTACTEZ-NOUS

0970 609 909



(APPEL NON SURTAXÉ)

OU VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE

